



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E127546

VALABLE JUSQU'AU 24/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 523 054 849 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3601140

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 24520903X-0001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 24520903X-0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : MICHEL BESNARD ET FILS

27 ROUTE DE VALOGNES
50260 SOTTEVAST

Téléphone : 02 33 41 91 28

Portable : 06 98 35 91 51

Fax :

Site Internet :

E-mail : michelbesnardetfils@orange.fr

Responsabilité légale :

BESNARD SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	20/01/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/02/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.